District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations

PROCÈS-VERBAL N°7

REUNION du 19 et 23 Septembre 2019

Président : DJEDOU Djamel
Présents : Éric THIVOLLE, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU. Bernard DELORME.

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS

DEMANDE DE DELEGUES : Les demandes de délégués doivent nous parvenir suffisamment à l'avance pour permettre de répondre favorablement. Le nombre de délégués n'est pas extensible aussi les demandes officielles et écrites, seront honorées en priorité.

RAPPEL : En cas de problème avec la FMI, prière d'en informer le District, en rédigeant un rapport de non utilisation de la FMI, qui se trouve dans les documents. Toutefois, il est impératif de faire une feuille papier à adresser au District en cas de non fonctionnement de celle-ci. **Les Clubs doivent anticiper et prévoir des feuilles de matchs vierges en cas de problème avec la FMI.**
En cas de défaillance de la FMI, les Clubs ont obligation d'informer la commission du résultat de la rencontre par mail à l'issue de la rencontre.

INFORMATIONS CLUBS : Matchs nocturnes : Ne peuvent jouer en nocturne uniquement les clubs ayant un éclairage homologué. Pour rappel 20h est un horaire officiel, les clubs désirant jouer à un autre horaire sont priés d'en en informer le club adverse qui devra donner son accord.
Article sur les rencontres en nocturne voir ART.62 page 119 de l'annuaire.

Toutes demandes de modifications (dates, horaires, installations) doivent être saisies sur foot clubs. Au préalable le club qui demande la modification, doit informer téléphoniquement le club adverse et l'aviser qu'une demande est en cours. Nous demandons aux clubs de répondre aux demandes effectuées afin de respecter les délais.

RAPPEL IMPORTANT : Les demandes de modifications de dates de rencontres doivent nous parvenir impérativement dans un délai de 12 jours avant la rencontre officielle.

FMI

Après 2 journées de championnat, il apparait que trop de feuilles de match Informatisées qui ne nous parviennent pas.
En cause principalement un mauvais paramétrage des coordonnées footclubs.
La Ligue vous a envoyé un mail vous rappelant les démarches à accomplir sur footclubs.
2ème rappel, penser à communiquer le mot de passe des rencontres aux personnes présentes le jour du match.
A partir de ce jour, les clubs seront amendés pour non utilisation de la FMI. Sachez toutefois que la non utilisation répétitive de la FMI peut entrainer des retraits de points.

REFERENT D1 ET D2

Responsable : MONTALBANO Stéphan : 06.25.45.06.02

RESPONSABLE DELEGATION et REFERENT FMI

Responsable: Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

Avis aux Clubs : Pensez à vérifier le logiciel FMI (nouvelle version) pour une éventuelle mise à jour.

REFERENT D3 et D4

Responsable : Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

REFERENT D5

Responsable :
André GALLICE – Tél 04.75385.42.00 / 06.31.93.31.15
Championnat D5 : Intégration de 3 nouvelles équipes, LARGENTIERE (Poule R), LA VALDAINE 4 (Poule O), LA COUCOURDE (Poule R).
La commission informe que le championnat D5 commence le 22/09, il n'est plus possible d'engager des équipes supplémentaires.

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

Les Clubs encore qualifiés en coupe de France sont exempts pour le 1er tour de la coupe Xavier BOUVIER

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :
Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

REUNION PLENIERE :
La commission déplore l'absence de nombreuses équipes, celles-ci seront amendées. Les dernières règles du jeu ont été expliquées par MR. Pommier.
Nous espérons que l'ensemble des clubs sont en règle au niveau des licences.

RAPPEL : le championnat foot diversifié est en ligne

VETERANS

Responsables :
André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15
Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

L'équipe de l'AS DOLON 4 passe de la Poule E à la Poule B, prière d'en prendre note.

FUTSAL :

Responsable : Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02